



Communiqué de presse

Projet de loi n° 23 en éducation

De nombreux intervenants endossent une déclaration pour faire reculer le gouvernement Legault

Québec, le 8 novembre 2023. – Signe d'une opposition marquée au projet de loi n° 23 (PL 23) qui conduit le Québec dans la mauvaise direction, une vaste coalition d'intervenants du milieu de l'éducation rend aujourd'hui publique une déclaration appelant le gouvernement à répondre plutôt aux besoins pressants sur le terrain.

Cette déclaration interpelle directement le premier ministre qui, au lendemain de sa défaite dans l'élection partielle de Jean-Talon, s'était engagé à être davantage à l'écoute de la population. Or, malgré le peu d'espace consenti aux opposants à ce projet de loi, de nombreux intervenants ont signifié que cette réforme ne répondait en rien aux multiples besoins exprimés dans les milieux. De l'avis de plusieurs, il ne sert qu'à étendre la mainmise du gouvernement sur le réseau et à éliminer des sources d'opposition, notamment de la part d'organismes reconnus. Il impose un modèle de gestion idéologique et consacre le droit de tout un chacun d'imposer la formation continue des enseignantes et enseignants, brimant du coup leur autonomie professionnelle.

Plusieurs organisations et chercheurs ont endossé cette déclaration, notamment :

- La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ);
- La Centrale des syndicats du Québec (CSQ);
- La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ);
- La Confédération des syndicats nationaux (CSN);
- L'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT);
- La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ);
- La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ);
- La Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ);
- Debout pour l'école;

- Je protège mon école publique;
- Le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ);
- De nombreux chercheurs mobilisés sur la question.

Ensemble, ces organisations représentent plusieurs centaines de milliers de personnes qui travaillent quotidiennement en éducation.

Voici quelques extraits de la déclaration :

« Le PL 23 créera l'Institut national d'excellence en éducation (INEÉ) qui, tel que présenté, prônera une école de pensée unique et minoritaire de la recherche, celle des données dites probantes. »

« L'INEÉ dictera les pratiques des enseignantes et enseignants, au détriment de leur autonomie professionnelle et de leur expertise, alors même que nous vivons une grande dévalorisation du personnel dans le réseau. »

« Le Québec s'est doté d'instances indépendantes pour améliorer la qualité de l'éducation, notamment le Conseil supérieur de l'éducation, qui éclaire les parlementaires et la population en donnant des avis sur les grands enjeux québécois, et le CAPFE, qui s'assure de la qualité de la formation en enseignement. Elles seraient remplacées par l'INEÉ, lequel est inféodé au ministre. »

« Plutôt que de valoriser le talent, l'esprit d'initiative et le jugement professionnel du personnel scolaire, le PL 23 mettrait en place un système de surveillance à grande échelle. De plus, nous craignons les dérives de l'offre de services éducatifs à distance, sachant que les meilleurs services sont ceux offerts au sein de l'école. »

« Vous êtes en train de déconstruire ce qui fait pourtant notre force. Monsieur le Premier ministre, nous sommes nombreux à penser que le projet de loi n° 23 causera plus de problèmes en éducation qu'il n'apportera de solutions. Il faut travailler autrement. Vous vous êtes récemment engagés à être plus à l'écoute. Tiendrez-vous parole? », ont déclaré les signataires de la déclaration. »

Cheminement du projet de loi n° 23

Depuis le 28 septembre dernier, la Commission de la culture et de l'éducation procède à l'étude détaillée du projet de loi n° 23 à l'Assemblée nationale. Jusqu'à maintenant, plusieurs intervenants, dont les organisations syndicales, déplorent le peu d'écoute des députés de la partie gouvernementale quant aux demandes des acteurs du milieu de l'éducation.

Toute la population est invitée à [signer la déclaration](#), que ce soit à titre individuel ou au nom d'une organisation.

Source : FSE-CSQ

Pour information :

Sylvie Lemieux, attachée de presse, FSE-CSQ

Cellulaire : 418 563-7193

lemieux.sylvie@fse.lacsq.org

Gabriel Danis, conseiller aux communications, CSQ

Cellulaire : 514 219-1485

danis.gabriel@lacsq.org

Jean Laverdière, attaché de presse, FTQ

Cellulaire : 514 893-7809

jlaverdiere@ftq.qc.ca

Thierry Larivière, attaché de presse, CSN

Cellulaire : 514 966-4380

thierry.lariviere@csn.qc.ca